



# Guide d'orientation sur la programmation conjointe de l'UE

## 1. GUIDE RAPIDE

### Qu'est-ce que la programmation conjointe?

- La programmation conjointe désigne la **planification conjointe de la coopération au développement**<sup>1</sup> par les partenaires du développement de l'Union européenne (UE) collaborant dans un pays partenaire. Elle inclut une analyse conjointe de la situation du pays suivie d'une réponse conjointe exposant la manière dont les partenaires du développement de l'UE fourniront l'aide et mesureront les progrès. L'analyse conjointe et la réponse conjointe sont désignées ci-après sous le terme «stratégie conjointe».<sup>2</sup>
- Dans le cadre de la programmation conjointe, les partenaires du développement de l'UE élaborent ensemble une **stratégie conjointe** qui répond au plan de développement national du pays partenaire et expose la raison d'être et l'orientation générales de leur aide. Cette stratégie coordonne également la répartition des secteurs/domaines dans lesquels chaque partenaire interviendra, définit les objectifs généraux pour ces secteurs et fournit des chiffres provisoires pour leur financement au cours de la période couverte par la stratégie conjointe. Les objectifs, projets et programmes spécifiques que les différents partenaires du développement de l'UE réaliseront pour apporter leur contribution à la stratégie conjointe sont exposés de façon détaillée dans la programmation et le plan de mise en œuvre internes de chacun d'eux.
- Le calendrier de la stratégie conjointe est **synchronisé** avec celui du plan national du pays partenaire pour que les partenaires du développement de l'UE planifient et mettent en œuvre leurs actions en même temps et au cours de la même période que le gouvernement concerné et puissent dès lors mieux répondre aux besoins du pays.
- La stratégie conjointe est élaborée au **niveau du pays partenaire** par la délégation de l'UE, les bureaux locaux des autres institutions de l'UE et le personnel des États membres de l'UE de façon à ce qu'elle réponde au mieux à la situation sur le terrain. Cette manière de procéder permet également une étroite coopération avec le gouvernement, la société civile, le secteur privé et les autres parties prenantes.
- **Les partenaires du développement hors UE** qui partagent les principes de la programmation conjointe sont également invités à adhérer à la stratégie. Ils devront par conséquent convenir d'une répartition du travail, synchroniser si possible leur cycle de programmation et fournir des engagements financiers indicatifs pour leur soutien à chaque secteur dans lequel ils travailleront.

### En quoi est-ce une bonne idée?

- L'**harmonisation** et l'**appropriation** nationale devraient s'améliorer puisque le gouvernement du pays partenaire définit sa stratégie et qu'ensuite, les partenaires du développement de l'UE déterminent l'aide qu'ils apporteront en réponse à cette stratégie, en même temps et pour la même période. La **prévisibilité** et la **transparence** s'amélioreront étant donné que les partenaires

<sup>1</sup> Coopération au développement bilatérale entre gouvernements, si possible également fonds thématiques et régionaux.

<sup>2</sup> Voir la position commune de l'UE en vue du quatrième forum sur l'efficacité de l'aide (Busan, du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2011) - conclusions du Conseil

[http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms\\_data/docs/pressdata/FR/foraff/126061.pdf](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/FR/foraff/126061.pdf).



## Guide d'orientation sur la programmation conjointe de l'UE

du développement de l'UE planifient ensemble leur action, fixant les objectifs et secteurs généraux auxquels ils apporteront leur soutien dans un document unique.

- La programmation conjointe réduira les **coûts de transaction** pour les pouvoirs publics, étant donné que ces derniers ne devront gérer, pour l'ensemble des partenaires du développement de l'UE, qu'une seule analyse de leur pays et une seule stratégie de réponse. Cette stratégie comporte une répartition claire et cohérente du travail entre les secteurs et le calendrier est aligné sur le plan national et son cadre de résultats.
- L'aide sera moins fragmentée étant donné que les partenaires du développement de l'UE planifient ensemble leur action, en comblant les **lacunes** et supprimant les **chevauchements**. De cette manière, chacun peut se concentrer sur les secteurs dans lesquels il peut apporter le plus de valeur tout en veillant à ce que tous les aspects soient pris en considération dans le cadre de la stratégie conjointe.
- **La programmation conjointe peut permettre à l'Europe de devenir réalité sur le terrain**, en traduisant les valeurs et politiques européennes conjointes sur des sujets tels que les droits fondamentaux et la bonne gouvernance en action cohérente et ciblée dans les pays partenaires.
- Un impact accru de l'aide et une meilleure **utilisation de l'argent disponible** sont attendus puisque les partenaires du développement de l'UE regroupent leurs ressources. Étant donné qu'ensemble, ils représentent plus de la moitié des fonds consacrés à l'aide publique au développement (APD) dans le monde, cette nouvelle approche va réellement avoir **un impact sur l'efficacité de l'aide au niveau mondial**, en améliorant la manière dont des dizaines de milliards d'euros sont dépensés chaque année.
- La programmation conjointe peut contribuer à **améliorer l'image publique** de l'aide au développement auprès des entités nationales de l'UE et à **renforcer leur responsabilisation** en la matière.
- Les possibilités d'**initiatives conjointes** sur le terrain seront accrues, étant donné que les partenaires du développement de l'UE planifient leur action en même temps et pour la même période, ce qui permet de réaliser des économies d'échelle et de réduire les frais généraux.
- Les partenaires du développement de l'UE peuvent faire preuve de **davantage de cohérence** vis-à-vis du gouvernement et d'autres acteurs, étant donné qu'ils collaborent et s'expriment d'une seule voix, soutenus par une stratégie unique de l'UE bénéficiant d'une importante enveloppe financière globale.
- Le soutien des partenaires du développement de l'UE dans son ensemble devrait bénéficier d'une plus grande **visibilité**, assortie d'une «image de marque européenne» unique d'aide de haute qualité, de même que chaque partenaire du développement participant, puisque tous les partenaires sont associés à l'ensemble des actions menées dans le cadre de la stratégie de réponse conjointe. En outre, chaque partenaire du développement pourra toujours compter sur la reconnaissance de son agence pour les projets et programmes qu'il met en œuvre.
- Il devrait y avoir une **pression nationale moindre** sur chaque partenaire du développement pour s'impliquer dans l'ensemble des secteurs et des problèmes présents dans un pays donné et qui requièrent une attention; ils pourront en effet désormais montrer, de manière crédible, qu'ils font partie d'une programmation conjointe cohérente qui, par une répartition du travail, permet que tous les secteurs et problèmes concernés soient pris en considération.



## Guide d'orientation sur la programmation conjointe de l'UE

- Le **traité de Lisbonne** de l'UE, entré en vigueur en 2009, a promis une collaboration plus intense et des approches «à l'échelle de l'Europe entière», y compris en matière de politique de développement. La programmation conjointe, qui est l'un des principaux engagements que les partenaires du développement de l'UE ont pris en matière d'efficacité de l'aide, figure dans le «**Programme pour le changement**», la politique de développement globale de l'UE approuvée par les ministres de l'UE en 2012. Tous les partenaires du développement se sont également engagés en ce sens dans le contexte actuel du pacte mondial sur l'efficacité de l'aide et du développement, à savoir **le partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement**.

### Quels sont les résultats obtenus à ce jour?

La programmation conjointe est actuellement **prévue dans 50 pays partenaires** à travers le monde, y compris plus de 20 États fragiles. Le processus a déjà commencé dans environ 20 de ces pays. Vous trouverez [ici](#) un aperçu<sup>3</sup> détaillé de la programmation conjointe pays par pays. Vous trouverez également de plus amples informations sur la programmation conjointe à l'adresse <http://capacity4dev.ec.europa.eu/joint-programming/>

---

<sup>3</sup> <http://capacity4dev.ec.europa.eu/joint-programming/minisite/country-cases/joint-programming-tracker>